

Fiche prise de médicaments pendant le temps scolaire et à l'internat

Année scolaire :

Date :

Etablissement scolaire :	
Téléphone :	
ELEVE / Nom :	Prénom :
Né(e) le :	Classe :

PARENTS / Nom :	
Adresse :	
Téléphone :	

Je soussigné (e)responsable légal de l'enfant ci-dessus désigné

☐ **Demande et autorise :** (Cocher la case correspondante ci-dessous)

- | | | |
|---|---|--|
| ☐ l'enseignant | ☐ le directeur d'école | ☐ l'équipe d'encadrement du restaurant scolaire |
| ☐ l'équipe d'encadrement de l'internat | ☐ le service de la vie scolaire (dont le surveillant d'internat) | |
| ☐ l'infirmier(ère) | | |

A donner le traitement médical par voie orale ou inhalée, en application de l'ordonnance ci-jointe signée par le Docteur

- Médicament :

- Lieu où se trouve le médicament dans l'école
-

☐ **Demande et autorise mon enfant à prendre des médicaments dont la nature et la fréquence d'utilisation sont gérées par lui-même, uniquement pour le traitement de l'asthme par aérosol** (l'autonomie de l'élève doit être précisée sur l'ordonnance à joindre).

Fait à, le

SIGNATURE du responsable légal

Vos informations personnelles sont conservées de façon sécurisée dans un cadre de confiance pendant la durée réglementée et strictement nécessaire aux traitements (Référence BOEN N° 24 du 16 juin 2005). L'accès à vos données personnelles est strictement limité à l'établissement d'affectation ; ainsi qu'aux services de secours et de soins amenés à prendre en charge votre enfant dans le cadre d'une urgence.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2018-493 du 20 juin 2018 et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des données, Vous-même - et votre enfant s'il a plus de 15 ans - avez le droit d'accéder à vos données personnelles et le droit de les rectifier en formulant une demande écrite au [principal/proviseur du collège/lycée] ou Rectorat de Montpellier, Délégué à la protection des données (dpd@ac-montpellier.fr).

Les données mentionnées sur la présente fiche sont conservées par l'établissement scolaire durant l'année scolaire afin de permettre la prise en charge de votre enfant et votre information dans le cadre de l'urgence. A l'issue de ce délai, les données renseignées seront supprimées.